

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du 3 décembre 2020

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, en visioconférence, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 18h30

#### Etaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD (à partir du rapport 11), Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME (à partir du rapport 20), M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD (à partir du rapport 20), Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY (à partir du rapport 6), Mme Anne BENEDETTO (à partir du rapport 20), M. Loïc ALLAIN (à partir du rapport 7), Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR (à partir du rapport 15), M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE (à partir du rapport 13), M. Yves MAURICE

#### Etaient absents :

M. Nicolas BODIN, Mme Lorine GAGLIOLO

#### Secrétaire de séance :

M. Serge RUTKOWSKI

#### Procurations de vote :

*Mme L. GAGLIOLO à M. F. BOUSSO*

Délibération n°2020/005442

Rapport n°18 - Micronora 2021 - Participation de Grand Besançon Métropole Avenant à la Convention

## Micronora 2021 - Participation de Grand Besançon Métropole Avenant à la Convention

**Rapporteur** : Anne VIGNOT, Présidente

**Commission** : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 « promotion économique et prospection »	Montant de l'opération : 7 500 € (solde)
<b>Sous réserve du vote du BP 2021 et PPIF 2021-2025</b>	

### Résumé :

Le présent rapport porte sur le versement du solde de la subvention accordée initialement en 2020 (à hauteur de 15 000), soit 7 500 € à l'association MICRONORA suite au report du salon MICRONORA en septembre 2021 pour le « Pavillon » (ou espace entreprises) dédié aux nanotechnologies.

### **I. MICRONORA, un événement d'envergure internationale localisé à Besançon**

Le salon MICRONORA, créé en 1968, est considéré comme le salon européen de référence pour les microtechniques. Il constitue dans le même temps une vitrine pour les savoir-faire présents dans la Région et un atout pour le développement de cette filière autour de la dynamique mise en œuvre par le Pôle de Compétitivité des Microtechniques.

Pour l'édition 2018, 629 exposants directs ont été répertoriés (auxquels il faut ajouter 291 firmes ou marques représentées) dont 35 % d'exposants internationaux. Plus de 15.000 visiteurs professionnels ont été recensés sur 25.000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition, représentant 40 pays étrangers

Le programme d'animation de l'édition 2018 intégrait un « zoom » consacré à l'industrie 4.0 et au rôle du numérique dans les microtechniques mettant en lumière les interfaces homme-machine grâce à l'apport du numérique, de la photonique et des microtechniques.

Cet espace est ouvert aux exposants français et étrangers ainsi qu'aux centres de recherche dans les domaines suivants :

- Equipements et process pour les nanotechnologies,
- Nano-instrumentation et nanométrie,
- Nanomatériaux et nanostructuration,
- Nanomatériaux ; nanopoudres,
- Composants micro-nano.

### **II. Décision**

Initialement programmé du 22 au 25 septembre 2020, l'édition 2020 du salon MICRONORA a été annulée en raison de la crise sanitaire de la COVID 19. Avant l'annonce de cette annulation, et conformément à la convention liant Grand Besançon Métropole (GBM) à l'Association MICRONORA, GBM a procédé en 2020 au versement de 50 % de la subvention de 15.000 € pour l'organisation d'un « Pavillon » dédié aux nanotechnologies.

Ladite convention ayant été établie pour la durée de l'exercice budgétaire 2020, et afin de permettre le versement du solde de cette subvention d'un montant de 7.500 € pour l'organisation de ce « Pavillon » dédié aux nanotechnologies durant MICRONORA 2021 (du 21 au 24 septembre), il est proposé que la convention fasse l'objet d'un avenant.

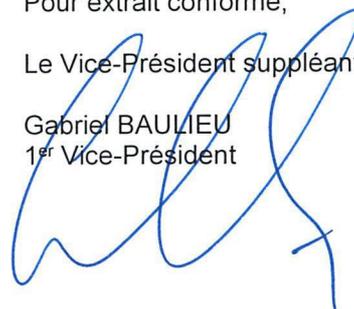
**Conformément aux dispositions de la loi du 14 novembre 2020 et de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020, le Bureau doit voter au scrutin public.**

**A l'unanimité, le Bureau autorise la Présidente de GBM à signer l'avenant à la Convention avec l'association MICRONORA afin de permettre le versement du solde de cette subvention pour l'organisation du « Pavillon » dédié aux nanotechnologies durant MICRONORA 2021.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 29 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Loïc ALLAIN, Frédérique BAEHR, Catherine BARTHELET, Marie-Jeanne BERNABEAU, François BOUSSO, Sébastien COUDRY, Marie ETEVENARD, Marcel FELT, Lorine GAGLILO (pouvoir à François BOUSSO), Gilbert GAVIGNET, Olivier GRIMAITRE, Yves GUYEN, Daniel HUOT, Denis JACQUIN, Michel JASSEY, Frank LAIDIÉ, Aurélien LAROPPE, Christian MAGNIN-FEYSOT, Yves MAURICE, Jean-Paul MICHAUD, Gilles ORY, Françoise PRESSE, Pascal ROUTHIER, Serge RUTKOWSKI, Nathan SOURISSEAU, Benoît VUILLEMIN, Marie ZEHAF.*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

## **Entre**

La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, représentée par Madame Anne VIGNOT, Présidente, autorisée par délibération du Bureau du 3 décembre 2020, ci-après dénommée GBM,

## **Et**

L'Association MICRONORA, dont le siège est situé à MICROPOLIS - Parc des Expositions, Boulevard Ouest BP 62125, 25052 Besançon Cedex 5, et représentée par son Président, Monsieur Thierry BISIAUX, d'autre part,

## **Préambule**

Initialement programmé du 22 au 25 septembre 2020, l'édition 2020 du salon MICRONORA a été annulée en raison de la crise sanitaire de la COVID 19. Avant l'annonce de cette annulation, et conformément à la convention liant Grand Besançon Métropole (GBM) à l'Association MICRONORA, GBM a procédé en 2020 au versement de 50 % de la subvention de 15.000 € pour l'organisation d'un « Pavillon » dédié aux nanotechnologies.

Ladite convention ayant été établie pour la durée de l'exercice budgétaire 2020, et afin de permettre le versement du solde de cette subvention pour l'organisation de ce « Pavillon » dédié aux nanotechnologies dans le cadre de MICRONOA 2021 (21 au 24 septembre), il est proposé que la convention fasse l'objet d'un avenant.

## **Ceci exposé, il est convenu ce qui suit**

Le présent avenant vient compléter la convention de financement pour la participation de GBM au salon MICRONORA pour intégrer les conséquences exceptionnelles liées au contexte de la crise sanitaire.

### **Article 1 - Objet**

Le présent avenant a pour objet de permettre le versement par Grand Besançon Métropole à l'association MICRONORA du solde de la subvention d'un montant de 7.500 € pour l'organisation d'un « Pavillon » dédié aux nanotechnologies dans le cadre de MICRONOA 2021 (21 au 24 septembre), après le déroulement de ladite manifestation et au vu du compte rendu financier de la manifestation.

### **Article 2 - Durée**

La présente modification de la convention vaut pour la seule année 2021.

Fait en deux exemplaires, à Besançon le

Pour la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole,

Anne VIGNOT  
Présidente

Pour MICRONORA

Thierry BISIAUX  
Président